

Pas de vignobles en zone naturelle !

Un puissant groupe financier (Fiducial) veut s'emparer de 40 hectares de notre île dont une bonne partie en site classé, Natura 2000, au détriment de jeunes agriculteurs porteurs de projets adaptés à l'île.

- **Ces terrains recevraient des vignobles** faisant l'objet, selon les promoteurs, d'une **culture intensive**, mode d'exploitation auquel Belle-île ne se prête pas dans le cadre du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) conçu par la CCBI
- On aboutirait ainsi à l'**artificialisation de plusieurs hectares d'espaces naturels** au détriment de la végétation et de la faune.
Imaginez **les atteintes au paysage naturel** : des linéaires défrichés encombrés de fers à béton hauts de 2 mètres et de protections en matières synthétiques, des voies d'accès pour les machines agricoles
- La vigne a besoin de traitements, même quand on prétend faire du bio, **il faut du soufre, du cuivre, des pesticides (autorisés !) et autres ingrédients** dont « bénéficieraient » les riverains sous le vent, le bétail et ces pauvres abeilles .
- Et puis, le raisin, c'est tentant pour des tas d'oiseaux, dont le gibier (les faisans savent bien sauter pour attraper les grains!). Que faudra-t-il faire pour **éloigner ces vilains prédateurs** ? Leur faire peur avec, par exemple, des canons effaroucheurs – tant pis pour les oreilles des riverains – ou recourir à des méthodes inavouables... même problème avec les lapins, les lièvres et petits animaux souterrains amateurs de pousses et de racines tendres.
- **Quant aux chasseurs, c'est autant d'hectares perdus** pour leur territoire, pas question de pénétrer dans les vignes dont l'accès sera forcément interdit, d'ailleurs les plombs ricochent dangereusement sur les piquets de fer
- Et puis encore, il ne faut pas se leurrer: pour ce genre de viticulture **ce n'est pas le vin qui importe, c'est ceux qui le boivent**. « Venez déguster le nectar de Belle-île ! » prêchera-t-on dans les offices de tourisme bien conditionnés ou sur Tripadvisor et consorts. Et on amènera **en zone naturelle - il faudra pour ça des chemins carrossables, des routes et des parkings** - les touristes dégustateurs et acheteurs au prix fort de bouteilles d'un vin pour gosier en zinc ou alors chaptalisé à mort (on sait ce que valent les *piquettes de pays*). **L'oenotourisme** devient, il est vrai, à la mode, laissons-le aux régions traditionnellement viticoles : il ne peut que générer pour nous des nuisances: **NON À UNE DESTINATION « BIBINE EN MER » VANTÉE PAR TRIPADVISOR. !!!**
- Et, regardons plus loin! Qui donc a généré ce projet ? Un groupe financier, c'est à dire **une entité dont le seul but est le profit**, quelle qu'en soit l'origine ; Ici c'est la viticulture. Mais si ça ne marche pas on pourra toujours, par un habile tour de passe-passe administratif procéder à un **« changement de destination » des installations et nous verrons les constructions « agricoles » se transformer en locaux habitables avec vue imprenable sur la mer**. Au fait, la nature agricole de l'opération ne serait-elle pas tout simplement **le prétexte à une spéculation foncière**, aboutissant à terme à ce résultat grâce à une réglementation de PLU - non encore approuvé...
- Bien sûr on nous sortira le refrain connu: « Ça créera des emplois »...Peut-être mais pour qui ? **La création d'emplois est un bon miroir aux alouettes**, il serait naïf de penser que les promoteurs pour qui « un sou, c'est un sou » ne savent pas qu'ils peuvent embaucher des *travailleurs détachés* moins regardants quant au salaire.

Ces gens ne sont pas des amoureux de Belle-Île, ce sont des prédateurs cherchant à réaliser une belle affaire financière dans un territoire exceptionnellement préservé.

Si ce projet aboutit une grande brèche sera ouverte dans les défenses de l'île et nombreux sont les rapaces prêts à s'y engouffrer – avec, peut-on se demander non sans tristesse, des complicités conscientes ou non. Il est encore temps de porter un coup d'arrêt à la conquête de notre île par des spéculateurs qui ne voient en elle qu'une terre prisée des touristes à exploiter.

L'enquête publique se déroule à Locmaria ou à Bangor du 17 mai à 12h au 17 juin à 15h et porte sur « **la demande d'autorisation environnementale concernant la modification d'un site classé, présentée par la SCEA des vignes de Kerdonis, dans le cadre du projet de plantation d'un vignoble de 12,6 hectares.** »

Habitants de Belle-Ile, permanents ou intermittents, vacanciers, participez tous à l'enquête !

Dites NON à cette autorisation de défigurer nos zones naturelles.

Comment faire ?

Envoyer un mail en demandant qu'il soit annexé au registre d'enquête

Envoyer un courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de Locmaria/ou Bangor

Aller aux heures d'ouverture de la Mairie écrire directement sur le registre ou déposer un document déjà écrit en précisant sur le registre qu'on a déposé ce document qui doit lui être annexé.

Si on veut demander des précisions ou discuter on peut se rendre aux permanences du commissaire-enquêteur (il y en a peu... : Locmaria : lundi 17 mai et jeudi 17 juin de 12h à 15h)

Bangor : jeudi 27 mai et vendredi 11 juin de 12h à 15h

Le dossier sera disponible dès le début de l'enquête sur le site morbihan.gouv.fr, sur les sites des deux mairies et aussi sous forme papier dans les mairies aux heures d'ouverture.

Il faudra participer nombreux avec des arguments solides et ne pas se contenter de dire « je suis contre » car en général dans ce type d'enquête les intéressés envoient du monde dire « je suis pour » (sans justifications convaincantes) et que c'est super, magnifique, etc.... (comme cela s'est passé pour les éoliennes).

Et signez la pétition :

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/privatisation-cote-sauvage-belle-ile-mer/138688>

Gerveur da viken

56360 LE PALAIS

Président : Jean Dumas-Bédex

gerveur-da-viken@orange.fr

<https://gerveur-da-viken.pagesperso-orange.fr>